Aron

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2017







MEILLEURS VŒUX À TOUS

Pierre FORET et toute l'équipe municipale



Chers administrés, chers amis,

2016 se termine, en voici un récapitulatif.

Le 1er janvier, Mayenne-Communauté est née. Ce sont 33 communes qui travaillent ensemble pour établir les règles de mutualisation et les travaux importants : la piscine, le pôle santé, le cinéma, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). En janvier, c'est aussi l'embauche de Jérôme THULARD pour assurer l'entretien de notre agglomération, du Parc des Forges et de nos structures sportives.

Au mois de mars, le deuxième tronçon de la déviation a été inauguré.

En Avril, ce fut la remise en eau des étangs.

Au mois de mai, c'est avec tristesse que nous avons appris la fermeture de l'entreprise HUBERT BOIS, installée depuis 1863 et qui a été longtemps l'un des plus gros employeurs de notre commune.

Fin juin, la commission d'appel d'offres a retenu les entreprises pour les travaux de l'école.

En juillet, l'enquête publique pour la zone du Bocage en bordure de la déviation a reçu un avis favorable.

Un grand coup de vent a secoué notre commune en septembre. Le parc en porte encore les stigmates. Ceci n'a pas empêché heureusement les manifestations prévues les week-end suivants : la découverte de la nature par le CPIE ainsi que vide-grenier de l'Association des Parents d'Elèves avec une très belle expo du labo-photo.

Les travaux de l'école ont débuté en octobre. Maintenant, nous portons la réflexion sur une cantine neuve derrière l'école. Ce serait un gain de temps pour le personnel et une sécurité pour les enfants. Notre cantine-garderie actuelle pourrait changer de fonction et pourquoi pas, devenir une maison de santé.

Nous avons comme projet également de recréer la liaison douce entre Aron et La Bazoge.

Ce fut une année riche en évènements pour notre commune mais malheureusement la France n'a pas été épargnée.

La barbarie a frappé de nouveau notamment le 14 juillet à NICE ainsi que le 26 juillet à Saint-Etienne-Du-Rouvray où le Père Hamel a été assassiné dans son église. Elle s'ajoute aux attentats de 2015. Nous avons une pensée pour ceux qui ont été touchés de près ou de loin. Notre plus grand souhait, c'est de neutraliser tous ces terroristes. Merci à tous ceux qui y participent. La république française doit rester forte de ses valeurs : liberté, égalité, fraternité ; à nous tous d'y participer dans nos relations avec les autres. Le respect en est la première règle.

Un grand merci à toutes nos associations qui sont la vie et le dynamisme de notre commune.

Merci à tous les bénévoles.

Merci à nos commerçants, artisans, entrepreneurs qui sont les poumons de notre commune.

Merci aussi à tout le personnel communal pour ses compétences et son dévouement pour notre commune.

Merci à mon équipe municipale toujours présente, assidue, qui se joint à moi pour vous souhaiter les meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets ainsi qu'à vos proches.

Pierre FORET

CALENDRIER DES FÊTES 2017

DATES	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
Vendredi 06 janvier	*MAIRIE*	Cérémonie des Vœux
Mardi 10 janvier	*GAIETÉ ARONNAISE*	Galette des Rois
Mardi 26 janvier	*SPORTS LOISIRS*	Galette des Rois
Dimanche 27 mars	*SPORTS LOISIRS*	Cross
Vendredi 31 mars, samedi 1er et dimanche 2 avril	*SPORTS LOISIRS*	Soirée Théâtrale
Mardi 04 avril	*GAIETÉ ARONNAISE*	Pot-au-feu
Lundi 17 avril	*MAIRIE*	Course aux œufs
Lundi 05 juin	*US ARON*	Tournoi
Samedi 10 juin	*SPORTS LOISIRS*	Raku
Vendredi 23 juin	*MAIRIE*	Fête de la Musique
Dimanche 17 septembre	*ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS*	Vide-Grenier
Dimanche 17 septembre	*SPORTS LOISIRS*	Exposition Photos
Dimanche 09 octobre	*C.C.A.S.*	Repas
Samedi 12 novembre	*US ARON*	Buffet
Vendredi 15 décembre	*MAIRIE*	Vin chaud
Samedi 31 décembre	*F.A.A.*	Saint Sylvestre

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 2
CALENDRIER DES FÊTES 3
INFORMATIONS DIVERSES 4
AU CŒUR D'ARON 9
LES ASSOCIATIONS 10
TRAVAUX IMPORTANTS & INVESTISSEMENTS 15
ARON AU SEIN DE MAYENNE COMMUNAUTÉ 17
REVUE DE PRESSE 21
PAGE D'HISTOIRE 22
ÉTAT CIVIL 23

Rédacteurs : Mmes D'ARGENTRÉ, FORVEILLE, GREE, MONSIMIER, POTTIER, MM. FORET, GIFFARD, LEFOULON, LEGELEUX, PAUMARD et le secrétariat de Mairie.
Conception & Réalisation : LEPETIT IMPRIMEUR - 53100 MAYENNE
Crédit photos : Ouest France - Mairie d'Aron - Club Photos d'Aron - Mme ALEXANDRE

INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE



Adresse :
Parc des Forges – ARON
Tél. 02 43 04 21 02
Horaires d'ouverture :
- le mardi : 9 h – 12 h
- le mercredi : 9 h –12 h ; 15 h – 17 h 30
- le vendredi : 9 h –12 h ; 15 h – 17 h 30
- le samedi : 9 h – 11 h 30

E-Mail : aron.mairie@wanadoo.fr

Site : www.aron.mairie53.fr

Nouveaux arrivants : merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie dès votre arrivée.

RELAIS POSTE COMMERÇANT

Départ du courrier : 15 H 30, samedi : 11 H 30

Les habitants de la Commune sont invités à effectuer leurs opérations courantes au relais poste *(café Le Lion d'Or, chez M. FOURBET Eric)*.
Celles-ci concernent les prestations postales courantes telles qu'achat de timbres et d'enveloppes, colis prêt-à-poster, envoi de courrier recommandé et de lettres affranchies, retrait de colis et courrier, ainsi que quelques opérations bancaires pour les titulaires d'un compte postal.

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :
- le mercredi de 10h à 11h (le 1er mercredi du mois) et de 15h à 17h30
- le samedi de 10h30 à 11h30

Responsables : Mesdames MANDRÉ, MADIOT, GIRET, FOUBERT, GENEST, SAVARY, CHARLOT et Monsieur LAIZÉ

Un équipement informatique avec connexion Internet est à votre disposition à la bibliothèque.

PRESBYTÈRE

Permanences (baptême, mariage, ...) :
- le mardi de 10h à 12h
- Le vendredi de 16h à 17h (le 1er vendredi du mois par le Père Maxime BEUCHER)
- le samedi de 10h30 à 12h

Vous pouvez joindre le presbytère à l'adresse suivante :
12 rue de Baladé - 53440 ARON
02 43 04 21 00

Baptêmes :
Jusqu'au 6 ans de l'enfant : prévoir 3 mois à l'avance
À partir de 7 ans et adulte : cheminement pendant 1 à 2 ans

Mariages :
S'inscrire 1 an à l'avance

Funérailles :
Marie-Claude FINOT : 02 43 04 31 11

SERVICES MEDICAUX

MEDECIN
Docteur Yves CHALOT
21 rue de Normandie - ARON
Tél. 02 43 04 41 52

Consultations sans rendez-vous :
- de 9h à 12h tous les lundis, mardis et mercredis
- de 17h à 19h les mardis

Sur rendez-vous :
- de 17h à 19h les lundis et mercredis

PHARMACIE
Madame Laëtitia GRATIEN
17 rue de Normandie - ARON
Tél. 02 43 32 14 00

Ouverture :
- lundi au vendredi : 9h à 12h30
  14h30 à 19h15
- samedi : 9 h à 12 h 30

KINESITHERAPEUTES
M. Cédric BLANC
M. Jean-François FOUCHER
42 rue de la Libération - ARON
Tél. 02 43 00 92 00
Sur rendez-vous uniquement

OSTÉOPATHE
Monsieur TRIDON Morgan
36 rue de la Libération - ARON
Port. 06 14 50 23 43
Sur rendez-vous uniquement

Ouverture :
- Du lundi au samedi de 8h à 20h



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Vous pouvez consulter la liste des assistantes maternelles du département en Mairie.

DIDERICHE Maryse	3 rue Saint Eloi	02 43 08 61 22 06 21 36 80 60
DILIS Maryline	21 rue de la Grange	02 43 04 87 43
DOUXAMI Bénédicte	9 rue de Baladé	02 43 04 12 60 06 81 08 62 68
GORMIT Rachel	10 rue des Violettes	02 43 32 12 02
LETERTRE Marie-Thérèse	22 résidence Intergénération	02 43 08 02 25 06 76 64 79 94
LETOURNEUX Claudie	L'Aire des Landes	02 43 00 94 39
MASSEROT Nathalie	16 rue Saint Eloi	02 43 00 94 30
MEZIÈRE Catherine	19 rue de la Grange	02 43 00 71 02
MICHAUD Nadège	5 rue de l'Europe	02 43 00 33 29
PLET Cécile	50 rue de la Libération	02 43 11 10 25
PORCHE Marie-Christine	6 rue des Mercerots	02 43 04 15 41 06 84 54 63 72
POTTIER Jacqueline	1 rue des Chênes	02 43 08 84 99
ROUSSEAU Christelle	10 rue de Normandie	02 43 30 31 73 07 86 53 19 40
SEVIN Nelly	34 rue Saint Eloi	02 43 08 83 79
SILVA Johanna	4 allée des Noisetiers	09 67 23 72 75 06 16 36 71 83
VILFEU Chantal	Le Petit Aulnay	02 43 04 81 54



NOUVEAUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (NAP)

POUR RAPPEL

ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS

10 rue de Baladé - 53440 ARON

Tél. 02.43.04.83.84

E-mail : ce.0530095r@ac-nantes.fr

Les horaires de l'école publique du Petit Bois sont

9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 45 - Le lundi, mardi et jeudi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 15 h 45 - Le vendredi

9 h à 12 h - Le mercredi

Depuis septembre 2014, les enfants de maternelle et primaire participent, sur la base du volontariat, au Nouveaux Accueils Périscolaires (N.A.P.).

Les N.A.P. sont facturés 10 € par période soit 50 € l'année.

Pour les maternelles, ces activités ont lieu de 13 h 30 à 14 h 30 et pour les primaires, elles se déroulent de 15 h 45 à 16 h 45.

Pour les petits, elles sont occupées par la sieste. Pour les plus grands, il s'agit de découvrir de nouveaux jeux, de nouvelles activités…

TRANSPORT LE PETIT PÉGASE

VOYAGEZ MALIN AVEC « LE PETIT PÉGASE ».

Facilitez vos déplacements pour vos activités.

L'inscription au service est gratuite et obligatoire avant toute réservation.

En appelant la centrale de réservation au 02.43.66.53.33. (De 9h à 16h, du lundi au vendredi, sauf jours fériés).

Tarifs « Le Petit Pégase »

- Ticket à l'unité : 2 €
- Carnet de 10 tickets : 16 €

Le transport est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

Plus d'informations ?

Si vous souhaitez avoir un complément d'information ou si vous désirez recevoir la plaquette des horaires de votre secteur, vous pouvez contacter la centrale de réservation au 02 43 66 53 33 aux jours et aux horaires indiqués ci-dessus.



CITOYENNETÉ.. UN PEU DE CIVISME

Chacun et chacune d'entre nous aime se promener dans les rues de notre commune ou se prélasser dans son jardin.

Mais certains d'entre vous se font aussi régulièrement l'écho de ces dérapages qui, au quotidien, viennent ternir ces instants de bien vivre. En effet, rien de plus désagréable que de flâner dans nos rues écorchées de déchets, de marcher dans des espaces publics souillés ou de voir sa tranquillité troublée par des engins bruyants en dehors des créneaux horaires prévus.



ENTENDONS NOUS AVEC NOS VOISINS...

Extrait arrêté préfectoral de la Mayenne

Article 9 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h
et de 14h à 19h30
(lundi, mardi, jeudi et vendredi)
Les samedis et mercredis de 9h à 12h
et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les bruits de voisinage sont les bruits de la vie quotidienne qui ne sont pas réglementés par un texte particulier. On distingue entre autre les bruits de comportement : cris d'animaux tels que les aboiements de chiens, appareils de diffusion du son et de la musique, outils de bricolage et de jardinage, cris répétés d'enfants, jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés, pétards et pièces d'artifice, activités occasionnelles, fêtes familiales ou travaux de réparation, certains équipements fixes, tels que ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleurs, etc.



CE QUE NOUS DEVONS FAIRE :
Je respecte la tranquillité de mon voisinage en utilisant des engins bruyants dans la limite sonore acceptable et selon les créneaux horaires prévus

LES TROUBLES DU VOISINAGE C'EST AUSSI LES NUISANCES VISUELLES ET OLFACTIVES

Odeurs nauséabondes, clôtures trop élevées détériorant la vue...

Outre les nuisances sonores provenant du voisinage, les troubles visuels et olfactifs peuvent également être condamnables..

Un jardin transformé en «dépôt de déchets ménagers» peut ainsi constituer un trouble du voisinage, surtout si celui-ci dégage des odeurs nauséabondes.



La diminution de l'ensoleillement ou de la vue sur un paysage.

L'installation d'une clôture entre deux habitations : certaines règles doivent être respectées.

La pollution visuelle peut être occasionnée par tout objet déposé dans un endroit non approprié tel que des véhicules immobilisés, des poubelles, des appareils ou mobiliers hors d'usage...

CESSONS LE FEU !

Brûler ses déchets au fond du jardin, c'est intoxiquer tout le voisinage !



Je respecte donc l'environnement (et mes voisins !), je ne brûle pas mes déchets sur mon terrain.

ALLONS PLUS LOIN DANS LA BEAUTÉ
DE NOTRE CADRE DE VIE...

Stop aux dépôts sauvages d'ordures en campagne ou au pied des conteneurs

Les dépôts sauvages d'ordures en campagne ou au pied des conteneurs semi-enterrés et des colonnes de tri sélectifs sont punissables par la loi.

UN PETIT RAPPEL

Depuis quelques mois, le maire est habilité par son pouvoir de police à verbaliser les contrevenants, et l'amende peut aller de 30 à 1500€!!!

Depuis 2 ou 3 ans, certains le savent, le maire n'a fait que de la prévention, mais il n'hésitera pas à appliquer ces peines désormais.





RAPPEL DES JOURS ET OUVERTURES DES POINTS DE COLLECTE

ARON

	du 1er Janvier au 31 décembre	
	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermée	
Mardi	Fermée	15h45 – 17h30
Mercredi	Fermée	
Jeudi	Fermée	15h45 – 17h30
Vendredi	Fermée	15h45 – 17h30
samedi	Fermée	15h45 – 17h30

Dimanche et jours fériés, la déchetterie est fermée

GUÉLAINTAIN - 06 70 03 13 48

	du 1er Janvier au 31 décembre	
	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermée	
Mardi	9h30 – 11h45	13h30 – 15h30
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h30 – 11h45	13h30 – 15h30
Vendredi	9h30 – 11h45	13h30 – 15h30
samedi	9h30 – 11h45	13h30 – 15h30

Dimanche et jours fériés, la déchetterie est fermé

PARIGNÉ-SUR-BRAYE - 06 70 03 09 97

	ÉTÉ		HIVER
	Matin	Après-Midi	Après-Midi
Lundi	9h30 – 11h45	13h30 – 18h30	Fin à 17h30
Mardi	9h30 – 11h45	13h30 – 18h30	Fin à 17h30
Mercredi	9h30 – 11h45	13h30 – 18h30	Fin à 17h30
Jeudi	9h30 – 11h45	13h30 – 18h30	Fin à 17h30
Vendredi	9h30 – 11h45	13h30 – 18h30	Fin à 17h30
samedi	9h30 – 11h45	13h30 – 18h30	Fin à 17h30

Dimanche et jours fériés, la déchetterie est fermée

Guêpes, frelons, chenilles processionnaires

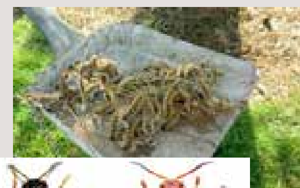
La destruction des nids de guêpes, frelons et chenilles processionnaires sur les propriétés privées est à la charge des occupants.

Ces mêmes intrus, sur le terrain communal, seront détruits aux frais de la commune.

Ces insectes sont très dangereux.

En cas de présence de ces indésirables, prévenir les organismes habilités à leur destruction.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Mairie.





Des chiens bien éduqués des chaussures préservées !

La pollution des trottoirs, parcs et jardins par les déjections canines est responsable d'un grand nombre de désagréments, voire d'accidents, sur la voie publique, sur les espaces verts et parfois même dans les aires de jeux de nos jeunes bambins

CE QUE NOUS DEVONS FAIRE :

Soyons responsables de notre chien et apprenons lui le caniveau ou bien utilisons des sachets de ramassage

CANTINE 2016/2017

1/ Pour les enfants :
3,50 € par repas et par enfant.

2/ Pour les adultes, retraités ou plus de 60 ans :
8,05 € par repas et par personne.

GARDERIE 2016/2017

Afin de bénéficier de la prestation de service ordinaire, la Mairie a l'obligation pour la garderie périscolaire d'une tarification indexée sur les revenus, par prise en compte du quotient familial des familles :

1/ Jours d'école :

Quotient familial	Matin ou soir	Matin et soir
Inférieur à 600 €	2.19 €	4.39 €
De 600 € à 900 €	2.30 €	4.59 €
Supérieur à 900 €	2.40 €	4.79 €

2/ Mercredi :

Quotient familial	1/2 Journée
Inférieur à 600 €	4.79 €
De 600 € à 900 €	5.04 €
Supérieur à 900 €	5.32 €

2/ Amplitude (7h15 à 7h30 et 18h30 à 19h) :

Quotient familial	Matin ou soir	Matin et soir
Inférieur à 600 €	0.93 €	1.86 €
De 600 € à 900 €	0.98 €	1.96 €
Supérieur à 900 €	1.03 €	4.79 €

SURTAXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2016

SURTAXE EAU	SURTAXE ASSAINISSEMENT
0.79 €/m3	1.04 €/m3

PONT-BASCULE 2016

Pour utiliser le pont-bascule, il est indispensable de se procurer un code abonné auprès de la Mairie.

Tarifs :

- ARONNAIS : 5.50 € / pesée
- EXTÉRIEURS : 9.00 € / pesée

CONCESSION DE CIMETIÈRE

Concession terrain trentenaire : 60 €
Concession cavurne trentenaire : 30 €

DROITS DE PLACE 2017

Vente sur la place de la bascule : tarif unique pour les occasionnels de 60 € par passage.

Tarif aménagé aux marchands ambulant venant régulièrement toutes les semaines : 5.90 € par semaine soit 283,200 € pour un forfait de 48 semaines par an.

SALLE POLYVALENTE 2016

(salle près de la salle des sports)

1/ Personnes de la Commune :

- vin d'honneur *(sans les coupes)* : 60 €
- supplément pour les coupes : 31 €
- 10 Tables et 20 bancs *(empruntés à l'extérieur de la salle)* : 30 €
- 5 Tables et 10 bancs *(empruntés à l'extérieur de la salle)* : 15 €

MAISON COMMUNE DES LOISIRS 2017

Manifestations	Tarifs
Vin d'honneur	80 €
Concours de cartes	95 €
Buffet campagnard	113 €
Réunions diverses et conférences	113 €
Mariage – soirée dansante	168 €
Cuisine complète *(fourneaux et cafetière)*	101 €
Arrière cuisine *(réfrigérateur, lave-vaisselle...)*	72 €
Réunions diverses et vin d'honneur	188 €
Sépulture Familles aronnaises	29 €

* Anniversaire des classes d'Aron : 50 % des tarifs
* Location vaisselle : 0.30 € du couvert
* Lors de la réservation en mairie, il vous sera demandé un chèque caution (tarif de location + 80 €)
* Les sous-locations sont strictement interdites.

Location de la sonorisation

La maison commune des loisirs est dotée d'une sonorisation.

La sonorisation peut être louée avec la salle.
Le locataire doit, au préalable, faire une déclaration en Mairie.
Toute location est accompagnée d'un chèque caution de 350 Euros.

Tarifs :

100 € à l'occasion d'une manifestation festive, pour la journée ou le week-end.
50 € à l'occasion d'une réunion de travail en après-midi ou en soirée.
50 € pour les associations Aronnaises.

TENNIS 2016/2017

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	22,30 €	59,55 €
< 18 ans	11,30 €	39,75 €
Invité	26,15 €	Pas de badge

SQUASH 2016/2017

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	31,05 €	100 €
< 18 ans	13,60 €	50 €
Invité	39,65 €	100 €

CONVIVIALITÉ

Dimanche 9 octobre 2016, 103 habitants de la commune, âgés de 65 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif à la salle commune des loisirs pour le traditionnel banquet des aînés organisé par le C.C.A.S.

Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement.



Le maire, Pierre FORET accompagné d'élus et de membres du Centre communal d'action sociale ont accueilli les convives qui ont répondu positivement à l'invitation.

L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'un repas réalisé par Philippe LOCHAIN.

Une animation de qualité assurée par le duo Marcel FORET et Françoise POIRIER a permis de maintenir une belle ambiance en emmenant les aînés sur la piste de danse.

Pour les non danseurs, des jeux de cartes étaient mis en place.

Les doyens de l'assemblée du jour étaient Yves MARZIN et Lucienne BOUVIER, respectivement âgés de 93 et 88 ans. Ils se sont vu remettre un panier garni de la part de la municipalité.

ETRANGE CONVOI SUR ARON

Ce vendredi 28 octobre, en plein après-midi, quelle ne fut pas la surprise des aronnais devant le passage d'un convoi exceptionnel de 3 camions de plus de 50 m de long transportant les pales d'éoliennes à destination du parc éolien de Trans-Courcité





LE RECENSEMENT DE NOTRE COMMUNE AURA LIEU DU 19 JANVIER 2017 AU 18 FÉVRIER 2017



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION À QUOI ÇA SERT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement…

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer…

Comment ça marche ?

Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Après la collecte

Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Et pour nous ?

Trois agents recenseurs, recrutés par la mairie se présenteront chez vous pour vous recenser.

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le Maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

Les coordinateurs communaux seront assistés par les secrétaires de mairie en qualité de coordinateurs communaux : Stéphanie GUIARD et Frédérique GAUTIER et par un élu adjoint : Didier LEFOULON.

RÉSERVONS AUX AGENTS
LE MEILLEUR DES ACCUEILS.



Les trois agents recenseurs recrutés sont : (de gauche à droite)
Michel ROULIN, Annick BAUDOUIN, Bernard FOUBERT

LA GAIETÉ ARONNAISE

Présentation

Le Club de la Gaieté Aronnaise est une association de retraités qui permet à ses membres de se retrouver, se divertir, jouer, discuter… et aussi lutter contre l'isolement que connaissent certaines personnes.

Cela fait bientôt 6 ans que la Gaieté revit et elle se porte bien : en 2011, elle comptait 71 adhérents et en 2016, nous sommes 109 adhérents dont 32 personnes de plus de 80 ans, ce qui fait notre fierté. Ne restez pas seul, venez nous rejoindre !

Contact

Renseignements :

- Madame GUERY Cécile, présidente 02.43.04.19.78

Inscriptions :

- Monsieur FINOT Henri, trésorier, 02.43.04.31.11

Activités

- Le jeudi, tous les 15 jours, à 14h : Belote et pétanque
- Le vendredi, tous les 15 jours : Randonnée pédestre (courte ou longue), départ à 13 h 30 de la salle CCAS

Toutes les activités se passent à la salle du CCAS ;

Divers spectacles ou repas ont lieu au cours de l'année (cf le Calendrier des fêtes).



MAYENNE ULM

Vous rêvez d'une situation à la hauteur : OSEZ L'ULM.

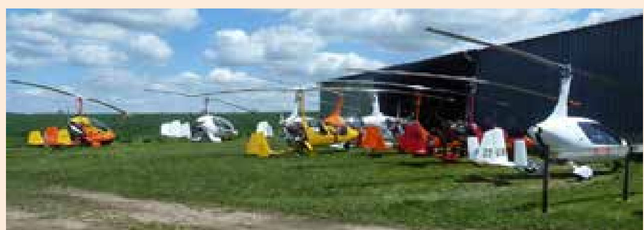
Mayenne ULM a le plaisir de vous accueillir sur son terrain aux Ecottays à Aron principalement le week-end, les jours fériés et les ponts, dès qu'il y a un rayon de soleil mais aussi en semaine sur rendez-vous.

Mayenne ULM possède sa propre école de pilotage. L'instructeur vous fera découvrir la campagne aronnaise vue du ciel et bien plus si vous le souhaitez, et si l'envie de voler de vos propres ailes vous titille.

Il pourra vous conduire jusqu'au brevet de pilote ULM.

N'hésitez pas à nous rendre visite.

Vous pouvez aussi consulter notre page ici :
http://mayenne-ulm.sportsregions.fr/



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le dimanche 13 novembre, Monsieur Pierre Forêt, maire, accompagné de nombreux membres du conseil municipal ainsi que d'une délégation d'anciens d'AFN, a commémoré l'armistice de la fin de la guerre 14/18. Après la messe, tous se sont rendus au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe.



FAMILLES RURALES

L'Association Familles Rurales d'Aron, c'est :

- L'activité Gym/ Danse, soit 58 adultes répartis sur 2 groupes le mardi matin (gym douce) et le mercredi soir (gym tonique), 16 ados le mercredi soir, 67 enfants participent aux 3 cours de minirobic le vendredi soir. Cours animés par Marie-Laure MEIGNAN.

GALA, le vendredi 9 juin 2017 à 20H30,
au complexe sportif.
VENEZ NOMBREUX !

- L'Accueil de Loisirs, accueillant en moyenne 20 à 25 enfants/ jour à chaque période de vacances scolaires et, 50 à 60 enfants et ados/ jour en été. Direction assurée par Morgane LEMARIE.
- L'Arbre de Noël en suspens cette année
- Familles Rurales est accompagnée financièrement par la Municipalité d'Aron, de la CAF et de la MSA
- Familles Rurales compte 150 familles adhérentes et 5 bénévoles… œuvrent pour répondre aux besoins des familles.

Les membres du bureau tenaient à remercier vivement, pour leur investissement durant de nombreuses années ; Christèle LAIZE, Patricia CHALOT, Madeleine LELIEVRE, Noëlle MAHIER et Madeleine MADIOT. Elles assurent aujourd'hui, pour certaines, la gestion du service d'aide à domicile (rattaché, depuis peu, à l'ADMR/ Fédération de Laval).

Pour l'Association Familles Rurales,
Stéphanie DAVID, Présidente,
Caroline FRUITIER, Sylvie D'ALMEIDA,
Bérengère CARRE et Marie- Thérèse LESAULNIER.

Familles rurales
Vivre mieux !
Association Ciel

LE TABLEAU DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	RESPONSABLE	ACTIVITES
Fédération des Associations Aronnaises	ALEXANDRE G. ✆ 02.43.04.41.27	Groupement des associations
US ARON	GANDON S. ✆ 02.43.04.56.90	Football
SPORTS LOISIRS	NEZAN G. ✆ 02.43.04.43.30	Activités diverses
Asso. Sportive et culturelle - Ecole publique	BESNARD C. ✆ 02.43.04.83.84	Jeux, pratiques de sports variés
Parents élèves - Ecole publique	FORET V. ✆ 02.43.04.23.67	Fête de l'école
Familles rurales	DAVID S. ✆ 02.43.00.05.40 CHALOT P. ✆ 02.43.08.59.13	Activités diverses
Amicale des Anciens Combattants (AAC)	MONGONDRY J. ✆ 02.43.04.23.96	Amicale
Gaieté Aronnaise	GUERY C. ✆ 02.43.04.19.78	Belote, pétanque, marche...
Comité gestion des Etangs	KERMOAL Y. ✆ 02.43.04.21.02	Pêche
Défis Aron	REZE K. ✆ 02.43.04.81.59	42 h carpistes
Mayenne U.L.M	FOUQUET A. ✆ 06.70.43.97.84	Découverte de l'U.L.M.
Aide au Développement de BOUSSÉ	DARDENNE M. ✆ 02.43.30.46.97	Actions humanitaires
Association du Petit Bois	MONNIER L. ✆ 02.43.32.13.21	Animation de quartier
Aron Futsal	D'ALMEIDA COELHO J. ✆ 02.43.04.11.10	Futsal
KMD Compétition	SOURTY M. ✆ 02.43.04.27.62	Sport automobile

SPORTS LOISIRS ARON

Pour cette nouvelle année SLA 2016-2017, le nombre de nos adhérents ne cesse d'augmenter, malgré toutes les nouvelles technologies, le bouche à oreille est toujours efficace, mais faire des activités « sportives, artistiques et culturelles» avec beaucoup de plaisir sur une année à un coût réduit en est certainement un des facteurs clé.

Mais il ne faut surtout pas oublier tous nos encadrants qui prennent beaucoup sur leur temps et sur leur générosité pour animer leur activité respective.

Sur nos 9 activités proposées, il y en a quelques-unes où le nombre d'adhérents est à saturation alors que d'autres sont en effectif réduit, mais il faut laisser le temps au temps, je penserai tout particulièrement au Karaté qui a du mal à recruter, donc si vous avez du temps libre le samedi matin ne pas hésiter à contacter Pascal.

Pour les manifestations de SLA, se reporter au calendrier des fêtes au début de ce bulletin municipal.

Merci à la mairie qui met à notre disposition salles et matériel.

Gilles

BADMINTON

La saison 2015/2016 s'est finie de façon très conviviale lors de notre deuxième tournoi qui cette année encore a vu s'affronter 13 équipes. Nous voilà repartis pour une nouvelle saison avec une soixantaine d'adhérents qui se répartissent entre les créneaux du lundi de 19h00 à 23h00 et celui du mercredi de 20h30 à 23h00. Bien sûr, notre tournoi aura à nouveau lieu cette année avec pour date le 17 juin 2017. Ouvert à tous les loisirs, il n'est pas nécessaire de faire partie d'un club pour y participer. Enfin, si c'est possible, nous espérons de nouveau pouvoir organiser des rencontres avec d'autres clubs loisirs.



COURIR AU PARC DES FORGES

La 27ème édition de courir au parc des forges s'est déroulée le dimanche 27 Mars 2016 avec le soleil. Malgré le week-end prolongé de Pâques, 112 participants étaient sur la ligne de départ pour la course des as sur une distance de 10 km.

40 enfants étaient au départ des différentes courses jeunes.

Notre 28ème édition aura lieu le Dimanche matin 26 mars 2017.

POTERIE

L'atelier poterie SLA propose des séances pour petits et grands avec des fabrications de pièces uniques riches et variées. Les séances sont tenues par des bénévoles, environ tous les quinze jours sauf pendant les vacances scolaires : les mercredis pour les plus jeunes, les jeudis pour les adultes.

L'atelier poterie enfant :

La poterie compte 12 enfants, petits et plus grands (quelques collégiennes continuent cette activité). Toujours 16 séances réparties durant l'année certains mercredi de 14h30 à 16h.

Une séance aura lieu au musée de Jublains. Après la céramologie il y a deux ans, nous devrions soit découvrir la fresque soit continuer à découvrir les techniques de fouille.

Le groupe est sympathique, tout va bien !

Les enfants sont encadrés par Catherine et Yves

L'atelier poterie adulte :

Deux créneaux les jeudis : soit l'après-midi avec Simone, soit le soir avec Cécile et Rachel

Basé sur l'entraide entre les plus expérimentés et les nouveaux arrivés, chacun participe à l'apport et au partage d'idées en toute convivialité. Au cours de l'année, des pièces variées sont fabriquées (personnages, animaux, pots...).

Cette saison, nous avons de nouveaux inscrits. Les séances du soir sont complètes, mais il est encore possible d'accueillir quelques personnes supplémentaires dans le groupe de l'après-midi.

Au beau temps un Raku (technique de cuisson japonaise avec cuisson et enfumage extérieur) est organisé. C'est un moment que nous apprécions beaucoup, les visiteurs étant les bienvenus pour observer cette technique si magique

SCRAP ENFANT

Le scrap enfant propose encore cette année 4 ateliers créatifs pour les enfants de 7 à 15 ans. Pour la saison en cours, les 27 inscrits se sont d'ores et déjà réunis 2 fois.



Un peu de papier, un peu de colle et beaucoup de plaisir....pour des enfants ravis d'explorer leur créativité....

TENNIS DE TABLE

Nombre de licenciés : 14

2 équipes 1 D2 et 1 D4

Après la montée en D2 l'année dernière, le maintien va être difficile.

Nous choisirons une date pour un tournoi début janvier, il sera ouvert aux licenciés sur invitation et aux non licenciés qui le souhaitent, ainsi qu'aux enfants à partir de 11 ans.

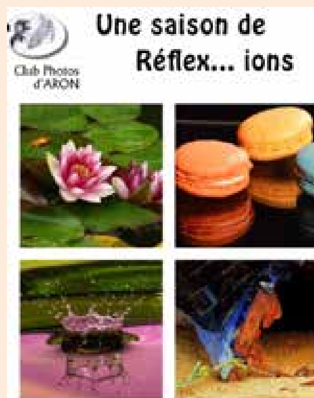
Le tournoi aura lieu soit en fin de saison (mai), soit en début de saison prochaine (Septembre).

Les entraînements ont lieu le mardi ou le mercredi soir.

Les matchs le vendredi soir.

PHOTO

Les 22 adhérents dont 5 nouveaux, ont repris le chemin du club photos pour une nouvelle saison, avec toujours des projets ludiques et innovants pour que chacun puisse s'épanouir dans la prise de vue. Notre expo annuelle intitulée « une saison de Réflex....ions » des 17 et 18 Septembre 2016 a remporté un vif succès, puisque 550 visiteurs ont pu apprécier le travail individuel de chaque photographe. En effet, chaque adhérent avait libre choix sur le thème et l'encadrement de ses photos ce qui a donné beaucoup de diversité, entre des thèmes sur la faune, la flore, l'eau dans tous ses états, la rouille, l'architecture contemporaine, le culinaire, le flou de bougé volontaire, etc....



Notre prochaine expo photos aura lieu les 16 et 17 Septembre 2017.

Alain Nicoux et Gustave Alexandre



KARATE

La section Karaté continue son bonhomme de chemin avec une très légère baisse de ses effectifs, qui s'explique par l'abandon de certains l'année dernière, qui étaient plus dans la découverte que dans la continuité.

Avec 12 membres fidèles, plus un nouveau depuis une semaine, la section karaté, confirme son activité

YOGA

34 participants pour ce 1er trimestre (sept à déc)

dont une majorité d'Aronnais (27).

Il faut savoir que la demande est très importante et un créneau supplémentaire est à l'étude.

Séances les mardis soir de 20h à 21h45. Cette activité est encadrée par David LEURENT, diplômé de l'école française de yoga et qui chaque semaine œuvre pour que chacun reste zen

THÉÂTRE

Cette année fut riche en évènements.

Tout d'abord les enfants ont joué fin avril 2016 puis les adultes, dernièrement, les 18 19 et 20 novembre 2016. Plus de 400 personnes ont apprécié les comédiens dans cette pièce hilarante.

Les effectifs sont encore en hausse, nous avons refusé beaucoup d'inscriptions enfants.

Nous avons donc 4 groupes enfants de 8 à 18 ans au total 42 et un groupe de 17 adultes.

Nous travaillons dans de très bonnes conditions.

Merci encore à la commune pour la confiance qu'elle nous donne



UNION SPORTIVE ARONNAISE

L'Union Sportive Aronnaise présente cette saison 2016-2017, 170 licenciés, répartis de la manière suivante :

– une vingtaine de dirigeants

– 60 joueurs (seniors et vétérans)

– une centaine de jeunes (U 7 débutants à U 18), encadrés par des éducateurs diplômés, recensés dans le tableau ci-dessous.

Nicolas JANOT est responsable de l'École de football, et, en particulier de l'entraînement du mercredi et la gestion des plateaux le samedi.

- Responsables des équipes « seniors »

Catégorie	Encadrant (s)	Niveau de jeu
Equipe A	Nicolas Cousin Nicolas Lefoulon	DSR
Equipe B	Yoann Garcia Fabien Gervot	2ème Division de District (groupe B)
Equipe C	Franck Sauvage Jacques Lebrun	3ème Division de District (groupe B)
Véterans	Sylvain Coupé	Loisirs

- Encadrement « École de Foot »

Le mercredi de 14h à 15h30 *Entraînement sous la responsabilité de Nicolas Janot*	
CATÉGORIE	**ENCADRANTS**
U 7 – Débutants	Nathan BRETEAU Maxime MAHIER
U 9 – Poussins	Jonathan GUILLET Maxime JANOT
U 11 – Minimes	Sébastien GANDON Nicolas GUILLET
LE SAMEDI MATIN	
Plateau U 7	Responsables : Nicolas JANOT, Sébastien GANDON
Plateau U 9	Responsable : Olivier MORIN
U 11 A	Clément SAUVAGE Laurent POUTEAU
U 11 B	Sébastien GANDON

- Responsables « équipes des jeunes »

Catégorie	Encadrant (s)
Equipe U 13 A	Matthieu TERRIER - Jérôme LESAGE
Equipe U 13 B	Hugo LEBRUN - Mattéo MAUGET
Equipe U 13 C	Alexandre BOUVET - Pierre BLIN
Equipe U 13 D	Jean-François PILLET
Equipe U 15	Axel GESLIN - Pierre-Yves GIFFARD
Equipe U 18	Marc-Etienne GIFFARD - Basile GACHON

CRÉATION DE NOUVELLES CLASSES À ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS



Les travaux se poursuivent pour l'extension de l'école, le calendrier est respecté. Les travaux seront finis au 2ème semestre 2017





MATÉRIEL SERVICE TECHNIQUE AÉRATEUR ET DESHERBEUSE

La mairie a fait l'acquisition de 2 nouveaux outils : un aérateur et une désherbeuse





Les taux d'imposition en 2016

Taxe habitation	**11.20%**
Taxe foncière bâti	**19.90%**
Taxe foncière non bâti	**37.95%**

LES SUBVENTIONS 2016

Union sportive Aronnaise	4 577,00 €
Aron Futsal	444,00 €
Amicale des anciens AFN/ACPG	380,00 €
Gaiété Aronnaise	720,00 €
Association sports loisirs	500,00 €
Association familles rurales	17 200,00 €
Aide au dévelopt. De Boussé	60,00 €
Autres subventions	5 024,00 €

ÉCOLE PUBLIQUE	
Association parents d'élèves	400,00 €
Coopérative scolaire	1 560,00 €
Classe découverte	1 135,00 €
Autres (CPIE...)	14 150,00 €

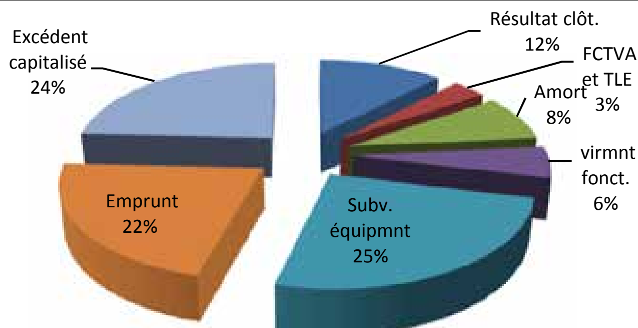
TOTAL SUBVENTION	46 150, 00 €



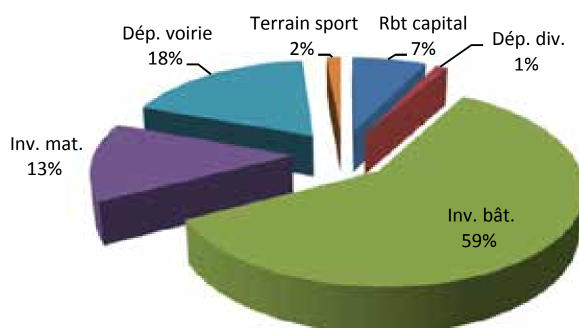
LES FINANCES COMMUNALES 2016

Section d'investissement

Recettes	
Résultat de clôture	111 693 €
FCTVA et TLE	30 700 €
Amortissement	73 178 €
Virement fonctionnement	50 000 €
Subvention équipement	231 355 €
Emprunt	200 000 €
Excédent capitalisé	223 098 €
TOTAL RECETTES	**920 024 €**

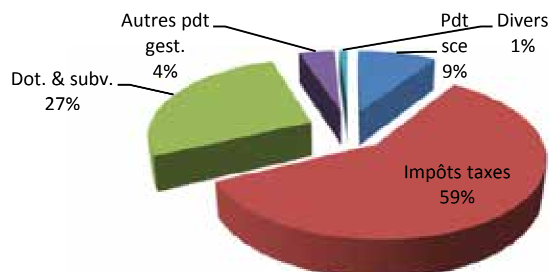


Dépenses	
Remboursement capital	66 128 €
dépenses diverses	10 166 €
Investissement bâtiment	543 018 €
Investissement matériel	122 482 €
dépenses de voirie	165 480 €
terrain de sport	12 750 €
TOTAL DEPENSES	**920 024 €**

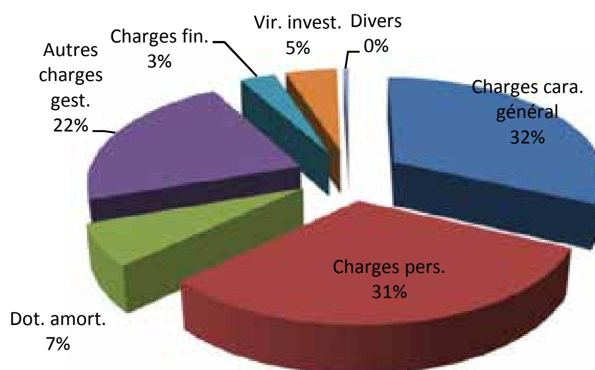


Section de fonctionnement

Recettes	
Produits des services	101 135 €
Impots et taxes	646 874 €
Dotations et subventions	298 064 €
Autres produits de gestion	46 000 €
Divers	10 000 €
TOTAL RECETTES	**1 102 073 €**



Dépenses	
Charges à caractère général	351 060 €
Charges de personnel	343 990 €
Dotation amortissement	73 178 €
Autres charges de gestion	243 910 €
Charges financières	34 892 €
Virement à investissement	50 000 €
Divers	5 043 €
TOTAL DEPENSES	**1 102 073 €**



TRAVAUX DE MAYENNE COMMUNAUTÉ

Trois gros chantiers ont débuté à Mayenne communauté :

CINÉMA

Les travaux devraient durer jusqu'à l'été 2017 avec un nouvel espace d'accueil et de vie, une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et, surtout, l'ouverture d'une troisième salle de projection



PÔLE SANTÉ

Les travaux sont commencés. La maison du capitaine de gendarmerie réservée à l'accueil d'étudiants en médecine est démolie.

Le coût du désamiantage et de la restauration du local étaient trop onéreux.

À côté des professionnels de santé sera construite une officine en partenariat avec les responsables pharmaciens de la Ville de Mayenne.

L'ouverture de ce centre médical devrait avoir lieu courant 2018.



CENTRE AQUATIQUE

Le bâtiment entre dans sa dernière phase de construction et le nouveau centre aquatique intercommunal devrait ouvrir courant 2017.

Il ne lui restait plus qu'à trouver un nom et c'est chose faite ! Désormais, le centre aquatique se pré-nommera LA VAGUE !



CHANTIER ARGENT DE POCHE

6 journées de chantier conduit en 2016

Le dispositif appelé « Argent de poche » est une démarche initiée par Mayenne Communauté et mise en application sur le territoire communal.

Il s'adresse aux jeunes de 16 ans révolus à 18 ans. Les jeunes se retrouvent en situation d'accomplir une mission dont l'intérêt collectif améliore le quotidien de la population, peut embellir la commune, ou avoir un caractère éducatif.

Sur Aron : un chantier a été conduit au cours de cette année 2016.

Les missions retenues et organisées matériellement par la municipalité, ont été assurées par des jeunes de la commune, en groupes de 2 à 5, encadrés par Etienne Giffard, élu référent pour cette opération.



Chaque chantier « Argent de poche » effectué par demi-journée, prévoit une indemnité forfaitaire de 15 euros pour 3 heures de travail.

La commune sélectionne les jeunes et assure le paiement des indemnités après accomplissement des missions.

Chantier «argent de poche»	Peinture
Date	du 6 au 16 Juillet inclus
Mission(s) accomplie(s)	- Décapage des poteaux et grilles entourant le terrain de football « rue des Chênes », - Nettoyage du Parc des Forges et des parterres du bourg, - Binage des abords de bâtiments communaux...
Jeunes d'Aron	Maléna BOUSSARD Lauréna CHEMINEAU Anaïs COULON-HEUVELINE Théo DARDENNE
Encadrement	Étienne GIFFARD

Un prochain chantier « Argent de poche » est prévu aux vacances de Pâques 2017

HÔPITAL PUBLIC DU NORD-MAYENNE

+ de malades,...

... moins de personnel,

...et moins de moyens !



AUDACE53 est une association d'usagers, indépendante de tout parti politique et de toute organisation syndicale, qui a été créée à Mayenne par 35 citoyens le 16 septembre 2016 à la suite du mouvement engagé au printemps par les personnel de l'hôpital de Mayenne, après l'annonce de la fermeture de 46 lits d'ici 2018, et la suppression d'emplois de soignants.

Le Centre Hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM) est pourtant un hôpital NEUF, bien équipé, où travaillent un personnel soignant et des médecins réputés ; un hôpital qui concerne un bassin de population de 100 000 personnes, et qui voit son activité augmenter régulièrement chaque année (de 5 % à 2,8% ces 3 dernières années). Mais en raison des règles complexes de financement par la sécurité sociale, son budget baisse, ce qui amène la



direction à fermer des lits et à supprimer des emplois pour tenter d'équilibrer son budget. Cela risque, à terme, de provoquer la fermeture de services et de transformer le centre hospitalier en hôpital local.

Ce n'est pas admissible.

AUDACE53 s'inquiète également de la présence et de l'organisation du système de santé publique dans le nord du département, en voie de désertification médicale.

Enfin, la menace qui pèse sur les EHPAD interroge quant à l'avenir d'un secteur géographique qui vieillit et dont la population âgée devrait accepter de se voir dé-raciner loin de chez elle.

Tout cela n'est guidé que par des règles comptables, au mépris des intérêts de la population.

L'association compte aujourd'hui plus de 1 100 adhérents et mène une campagne de réunions publiques, de conférences qui s'adressent à tous les habitants du nord du département. Elle a organisé, le samedi 26 novembre dernier, une grande manifestation dans les rues de MAYENNE qui a réuni près de 1 200 personnes, soignants, élus, usagers, derrière une seule et même banderole : « La santé publique n'est pas une marchandise ».

AUDACE53 intervient auprès de tous les responsables, administratifs ou politiques, pour faire aboutir ses revendications. L'association adhère à la Coordination Nationale de Défense des hôpitaux et maternités de proximité, ce qui lui permet d'être agréée par le ministère de la santé et reconnue comme association représentative des usagers.

Rejoignez l'association ! Vous trouverez tous les renseignements et un bulletin d'adhésion sur son site : www.audace53.fr

AUDACE53 est également présente sur Facebook et sur Twitter.

Pas de fermetures de lits ni de suppressions de postes à l'hôpital !

Des médecins en campagne ! Des spécialistes en ville !

Des EHPAD pour les personnes âgées, au plus près de chez elles.

La santé nous concerne tous. Mêlons-nous de ce qui nous regarde !

Association d'Usagers pour la Défence de l'hôpitAl et des serviCes publics de santé du Nord-MayEnne

Adresse-mail (à privilégier) : audace53@laposte.net - Adresse postale : 168 rue Charles de Gaulle à Mayenne (53100)

Mayenne Communauté Demain : une vision partagée du développement du territoire

Mayenne Communauté s'est engagée en 2016 dans un projet majeur : la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce PLUi devra être complémentaire et compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui sera révisé dans le même temps. Ce travail permet de définir les orientations pour l'avenir du territoire afin de répondre aux enjeux d'un développement économique, touristique et démographique compatible avec la préservation de l'environnement et de la qualité de vie.



- Ce document stratégique est l'expression d'un projet de territoire à l'horizon de 15 ans environ, issu d'une volonté partagée par les 33 communes ;
- Il sert de cadre de référence aux différentes politiques sectorielles du territoire (économie, logement, urbanisme, etc.), en fixant de grandes orientations : Combien voulons- nous/ pouvons-nous accueillir d'habitants ? Quelle stratégie pour le commerce ? Etc.
- Il assure la mise en cohérence avec les politiques publiques définies à différentes échelles (nationale et régionale) ;
- Le SCoT de l'ex CCPM a été réalisé il y a 10 ans à l'échelle de 19 communes. Avec le passage à 33 communes en janvier 2016, la révision du SCoT est nécessaire.



- Il précise de manière opérationnelle la stratégie du ScoT.
- Il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol à travers une gestion partagée et solidaire du territoire ;
- Il encadre les futurs permis de construire des 33 communes, à la parcelle, avec des règles quantitatives et qualitatives ;
- Il prend en compte la réalité du terrain et les spécificités communales, leur identité et caractéristiques : paysages, formes bâties, contraintes, potentiels... ;

En savoir plus

Des études complémentaires viennent alimenter l'élaboration du SCoT et du PLUi : le Programme Local de l'Habitat (PLH), l'étude sur le commerce, l'inventaire des zones humides, le diagnostic agricole et l'étude sur la biodiversité.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'élaboration de ces études et documents et suivre leur évolution, rendez-vous sur www.mayennecommunaute.fr, rubrique « Mayenne Communauté Demain ».

Mayenne Communauté Demain : participez !

En complément des expositions et réunions publiques, 5 outils de concertation sont à disposition des habitants du territoire de Mayenne Communauté pour participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté de communes.



Carte collaborative

Dates de la consultation :
Octobre 2016 - Décembre 2018
Accès : www.mayennecommunaute.fr , rubrique «Mayenne Communauté Demain»
La carte collaborative vous permet de donner votre avis sur des lieux, bâtiments ou aménagements du territoire. Pour contribuer, il vous suffit de pointer, sur la carte, des espaces auxquels vous souhaitez apporter un avis ou une proposition. Les contributions sont classées par thématiques : Développement économique et aménagement commercial; Habitat ; Transports ; Agriculture ; Énergie; Équipement ; Patrimoine naturel et bâti ; Espaces publics.



Questionnaire

Dates de la consultation :
Octobre 2016 - Décembre 2018
Accès : www.mayennecommunaute.fr , rubrique «Mayenne Communauté Demain» et dans toutes les mairies.
Le questionnaire est accessible en ligne ou disponible en version papier dans les mairies. Ce questionnaire a pour objectif de nous transmettre votre vision, vos ressentis du territoire de Mayenne Communauté afin de définir les enjeux de demain



Contributions photo

Dates de la consultation :
Octobre 2016 - Mai 2017
Accès : www.mayennecommunaute.fr , rubrique « Mayenne Communauté Demain »
« Quel regard portez-vous sur Mayenne Communauté ? ». À vos appareils photos pour mettre en avant les lieux qui pour vous représentent des enjeux pour le territoire de demain. Les photographies devront s'inscrire dans les mêmes thématiques que celles de la carte collaborative. Les photos pourront être accompagnées de commentaires (positifs ou négatifs et de propositions de projets). À l'issue de cette phase de contributions photo, des lots surprise seront remis.



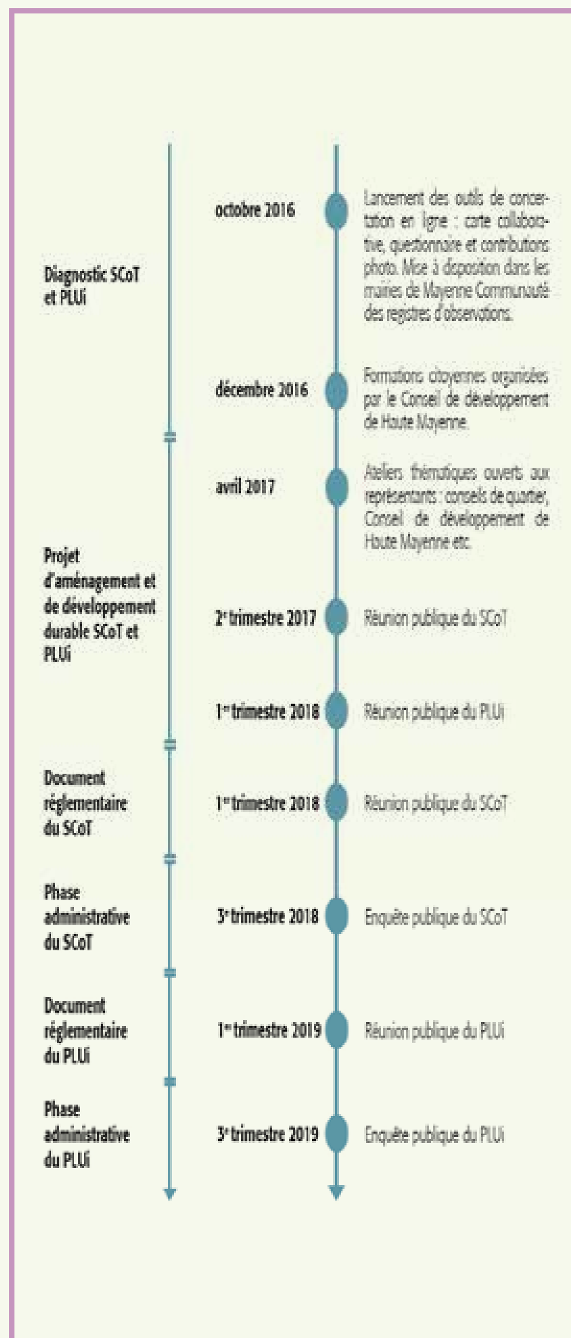
Registresd'observation

Dates de la consultation :
Octobre 2016 - juillet 2019
Accès : Dans toutes les mairies et l'Hôtel de communauté
Les registres d'observations permettent de garder une trace du projet d'élaboration du PLUi et du SCoT. Un cahier (une partie pour chaque document) est mis à votre disposition dans les mairies des 33 communes de Mayenne Communauté, pendant toute la durée du projet. Tous les avis et propositions sont les bienvenus, qu'ils concernent des demandes générales ou individuelles. Vos coordonnées seront requises afin que des réponses puissent ensuite vous être apportées.



Enquête publique

Date prévisionnelle de la consultation :
SCoT : septembre-octobre 2018
PLUi : juin-juillet 2019
Accès : Dans toutes les mairies et l'Hôtel de communauté
Une fois le SCoT et le PLUi finalisés, une nouvelle phase de consultation débute. Pendant un mois, les documents seront à disposition dans les mairies des 33 communes de Mayenne Communauté afin que vous puissiez les consulter et y apporter vos remarques. Le commissaire enquêteur transmettra ensuite ces observations à Mayenne Communauté qui effectuera des ajustements en fonction.





Groupe Citoyens

Information – Yasmine Rocher 02 43 30 21 21
www.mayennecommunaute.fr, rubrique « Mayenne Communauté Demain »
Possibilité d'intégrer un groupe citoyen, en lien avec le Conseil de Développement du Pays de Mayenne, pour contribuer aux étapes du projet Mayenne Communauté Demain, et donner son avis en tant qu'habitant de MC.

L'élaboration de ces deux documents d'urbanisme se développe en quatre temps forts pour chacun d'entre eux : le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les documents réglementaires (pour le SCoT, le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), pour le PLUi, le plan de zonage et règlement) et la phase administrative (enquêtes publiques notamment).

Tout au long du projet, des animations et expositions seront organisées lors de différentes manifestations sur le territoire (Salon de l'habitat, Entrelacés...). Les outils de concertation y seront mis à disposition des visiteurs.


La Gaieté Aronnaise accueille
7 nouveaux membres
Janvier


A la découverte de l'étang des
forges un an après sa mise à sec
Février


Ils ont joué en famille
à la bibliothèque
Février



L'humoriste Christian Féliea
conquis le public
Mars


Cross : Hermann Landemaine et
Solène Guillemet vainqueurs
Mars


La relève est assurée pour
la troupe de théâtre les Jeux Dits
Avril


La municipalité a accueilli
un ambassadeur de la paix
Avril


La rencontre paroissiale
a été riche d'échanges
Mai


54 équipes
au tournoi de football
Mai


Des élus participent
au fleurissement du bourg
Mai


Une animation raku
au parc des forges
Mai


Une animation riche d'échanges
avec Moissons rouges
Mai

LA POPULATION D'ARON AU XIXÈME SIÈCLE

Les archives départementales de la Mayenne permettent de retrouver des documents que tous les férus de généalogie consultent régulièrement. Les registres paroissiaux puis d'état civil sont des sources précieuses pour nos communes où nous y retrouvons les naissances, mariages, décès et les recensements de population.

Les premiers registres paroissiaux d'Aron remontent à 1602.

Nous avons voulu faire un zoom sur l'évolution de la population d'Aron au cours du XIXème siècle :

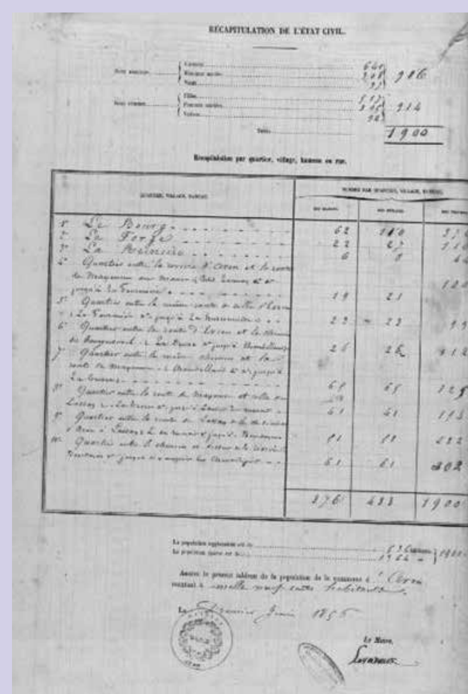
Année	1806	1836	1846	1856	1866	1876	1886	1896
Nb Habitants	1454	1722	1843	1900	1652	1725	1579	1520
Dans bourg				376	433	485	411	417
Éparse				1524	1219	1240	1165	1103
Naissances					44	35	50	36
Mariages					9	17	8	8
Décès					35	32	38	33

Zoom sur l'année 1856

C'est en 1856 qu'Aron compte le plus d'habitants : 1900 Cette année là, il y eut 48 naissances (23 garçons et 25 filles). Nous retrouvons même une Rose Forêt née le 24 décembre 1856.

Les prénoms les plus en vogue étaient Joseph, Léon et Marie. Quelques prénoms peu courants apparaissent comme Prosper, Pélagie et Félicité.

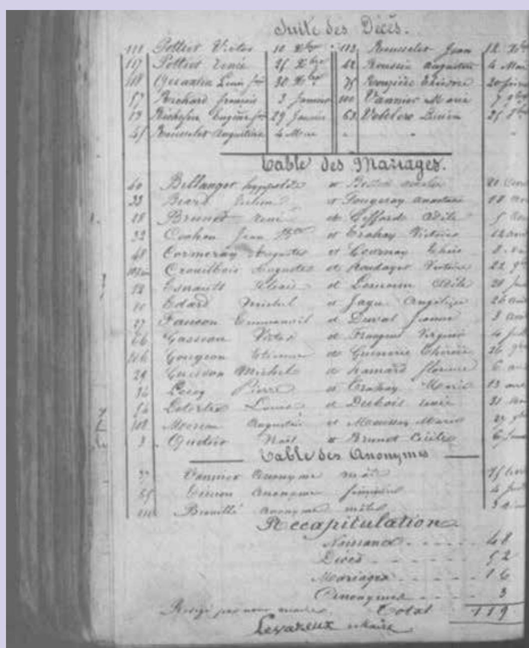
Il y eut aussi au cours de cette année 16 mariages et 52 décès.



Extrait des listes de recensement

On note aussi que sur les 1900 Aronnais, 986 sont de sexe masculin dont 37 veufs et 914 sont de sexe féminin dont 92 veuves.

Il apparaît en outre dans le recensement que 376 personnes habitaient le bourg et 1524 hors agglomération. La Forge était considérée à l'époque hors agglomération et comptait 116 habitants dans 22 maisons.



Extrait des registres d'état civil

ÉTAT CIVIL 2016

A ce jour (28 décembre) , nous dénombrons dans notre commune 19 naissances, 9 mariages et 17 décès.
Voici ceux qui ont bien voulu paraître dans notre bulletin

NAISSANCES

LEDUC Liséa (12 janvier)
BOITIÈRE MARLIN Zoé (19 janvier)
TEROITIN Oscar (1er mars)
PLESSIS Lila (02 mars)
SEFEROVIC Lina (9 mars)
BOUTELOUP Énéah (23 mars)
GIRAULT Tya (29 mars)
HOSSARD Ilan (04 mai)
JARRY Roméo (08 mai)
FAUVEAU Louis (02 juillet)
NEZAN Noé (1er septembre)
NEZAN Célestin (1er septembre)
LE KERNEC Soan (30 septembre)
RONDEAU Arthur (28 octobre)
GARCIA-MONGE SAYEGH Clara (19 novembre)
BOUCHER Arthur (6 décembre)
GARREAU Emmy (22 décembre)



DÉCÈS

BOSSUET Solange (09 janvier)
LEGROUX Marcelle (02 avril)
PERELLE Agnès (09 avril)
BORDEAU Jean-Claude (03 mai)
MARSOLLIER Marcelle (06 mai)
DENNIEL Alain (22 juin)
COUSIN Albert (13 juillet)
DENIS Valentine (20 août)
DARDENNE Marie-Louise (04 octobre)
HUREAU Henriette (10 octobre)
RONDEAU Albert (22 octobre)
CLAVREUL Alphonsine (25 décembre)
CHARPENTIER Odette (26 décembre)



MARIAGES

- FARIS Philippe et LEBLANC Chantal (16 avril)
- DEROUET Gérard et RIGAULT Valérie (07 mai)
- GESLIN Sébastien et FAVRIE Stéphanie (28 mai)
- BOUTELOUP Samuel et SILVA Johanna (03 septembre)
- DEROUET Guillaume et ROUSSEAU Mathilde (10 septembre)
- DAUVERNÉ Michel et LEGUY Florence (10 septembre)
- LELOUP Fabien et TERROITIN Florie (17 septembre)
- LAUZIER Daniel et FÉE Danielle (29 octobre)



REVUE DE PRESSE


Planeur passion redécolle aec un noueau camion-treuil
Mai


Le concert de Volubilis a mis l'église en valeur
Juin


Des ainés ont relooké le terrain de boules
Juin


Des kits premiers secours pour les enfants
Juin


4 jeunes motivés par le chantier argent de poche
Juillet


Les ainés ont joué aux boules avec les enfants du centre
Juillet


Des rafales de vent ont abimé le parc des Forges
Septembre


Une expo photo haute en couleur
Septembre


125 exposants au vide-grenier de l'école
Septembre


Le parc des Forges fait la part belle à la nature
Septembre


Le rire au rendez-vous avec la troupe des Jeux Dits
Novembre


Les travaux d'extension de l'école sont en bonne voie
Novembre